Logement

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 26/11/2007 14:30:03

Madame, Monsieur,

Locataire de l'appartement situÃ© au (adresse) en vertu d'un bail signÃ© le (date), je me permets d'attirer Ã nouveau votre attention sur l'Ã©tat de ce logement.

Comme je vous l'ai dÃ©jÃ signalÃ© lors de courriers prÃ©cÃ©dents, j'ai constatÃ© depuis le (date) que (dÃ©faut d'entretien : par exemple, les fenÃªtres ne ferment plus).

Vous comprendrez qu'en l'Ã©tat actuel je n'ai pas une jouissance paisible du logement que vous me louez.

Je vous rappelle qu'en vertu de la loi du 6 juillet 1989 (article 6) vous Ãªtes tenu d'entretenir les locaux en Ã©tat de servir Ã l'usage prÃ©vu par le contrat et d'y faire toutes les rÃ©parations, autres que locatives, nÃ©cessaires au maintien en Ã©tat et Ã l'entretien normal des locaux louÃ©s.

Le logement doit en outre rÃ©pondre aux caractÃ©ristiques d'un logement dÃ©cent fixÃ©es par le dÃ©cret du 30 janvier 2002.

En l'absence d'une rÃ©ponse de votre part dans un dÃ©lai de dix jours m'indiquant que vous comptez exÃ©cuter trÃ¨s prochainement les travaux devenus urgents, je me verrai contraint de saisir le juge de la juridiction compÃ©tente afin de faire valoir mes droits dans les plus brefs dÃ©lais.

Ne souhaitant pas en arriver Ã de telles extrÃ©mitÃ©s, je vous prie d'agrÃ©er, Madame, Monsieur, l'expression de mes considÃ©rations distinguÃ©es.

Demande de réparations logementÂ Â